

AUTOMATISER LES DÉCLARATIONS RBQ POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

Comment l'ACRGQTQ a simplifié la gestion de ses formations reconnues par la RBQ grâce à uxpertise LMS.



ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC (ACRGQTQ)

Depuis 1944, l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGQTQ) représente les entrepreneurs et fournisseurs de biens et services québécois qui œuvrent dans la construction de routes, d'ouvrages de génie civil et de grands travaux au Québec, au Canada et à l'étranger. L'ACRGQTQ défend les intérêts de l'industrie et accompagne ses membres par des services, de la formation et du soutien technique, juridique et en relations du travail.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Association sectorielle dans le secteur de la construction.

TAILLE DE L'ORGANISATION

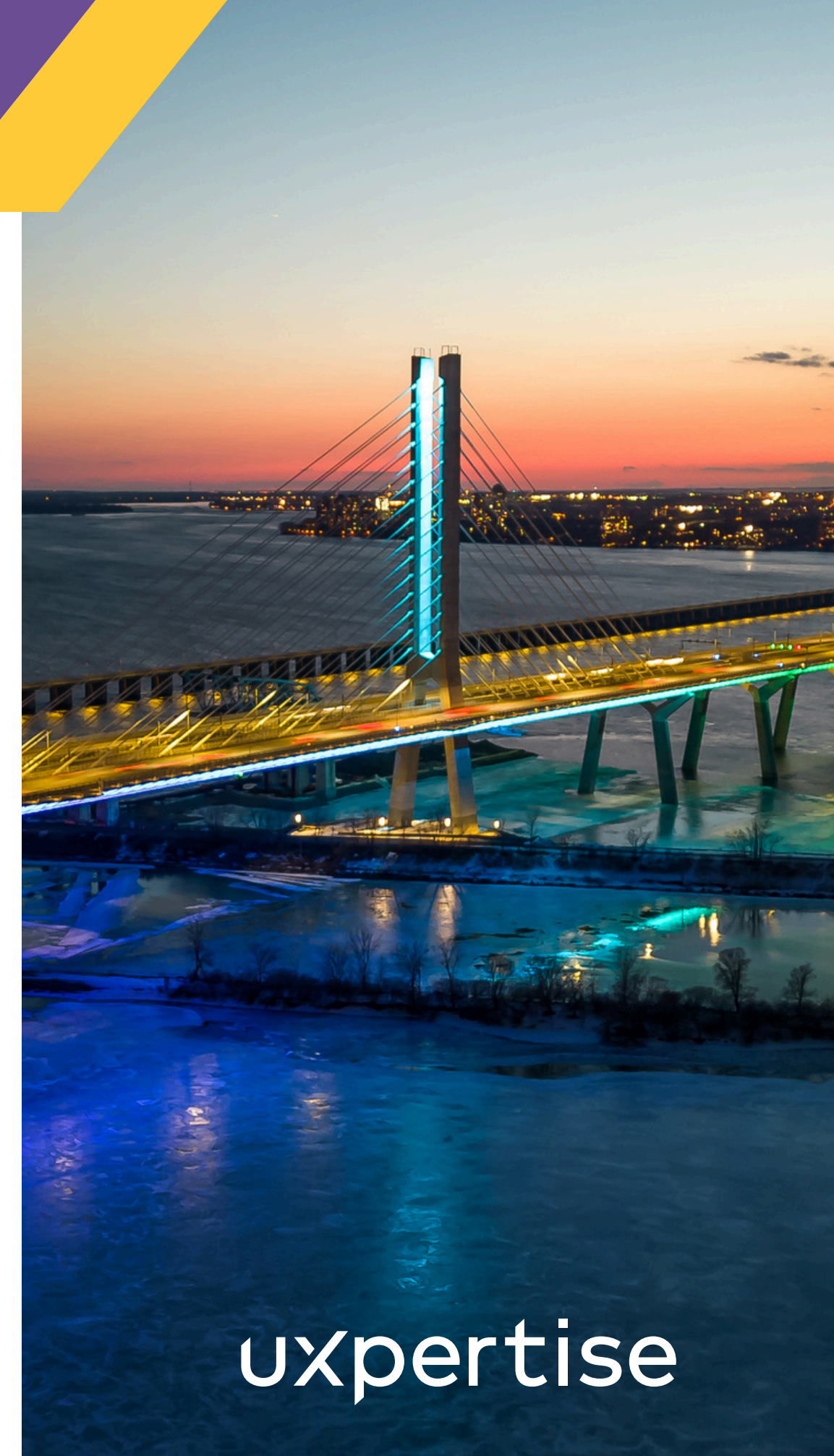
L'ACRGQTQ a fusionné avec l'AQEI au début de l'année 2026 et compte maintenant près de 800 entreprises membres.

SOLUTION UTILISÉE

uxpertise LMS et le module RBQ. Le module leur permet d'automatiser la transmission des déclarations de formation accréditée à la RBQ lorsqu'un participant complète une formation.

NOMBRE D'UTILISATEURS

2 272 utilisateurs dans uxpertise LMS depuis 2022



uxpertise

Résumé exécutif

Afin de simplifier la gestion de ses formations reconnues par la RBQ, l'ACRGTO a misé sur l'automatisation des déclarations avec uxpertise LMS. Le module RBQ de la plateforme uxpertise LMS réduit les tâches administratives, améliore le suivi des dossiers et simplifie l'expérience tant pour l'équipe que pour les participants.



01 DÉFI

Une nouvelle réglementation, un nouveau défi administratif

À compter du 1er avril 2024, la RBQ a modifié son processus de déclaration des heures de formation afin d'améliorer la conformité. Les dispensateurs de formation devaient désormais effectuer les déclarations pour chacun des participants, une tâche qui aurait rapidement représenté plusieurs heures de travail manuel pour l'ACRGTO.



02 SOLUTION

Une automatisation développée en collaboration

Dès l'annonce du changement réglementaire, l'ACRGTO a collaboré avec uxpertise afin de concevoir un module RBQ entièrement intégré à uxpertise LMS. Celui-ci valide les répondants, transmet automatiquement les déclarations à la réussite des formations et génère un code QR unique sur les attestations.



03 RÉSULTATS

Une conformité simplifiée et une charge administrative évitée

Grâce au module RBQ, l'ACRGTO respecte les nouvelles exigences de la RBQ sans avoir à effectuer les déclarations manuellement. Les déclarations sont transmises instantanément, le suivi est simplifié et les membres bénéficient d'une expérience plus fluide.

1 540+ déclarations automatisées

Une **nouvelle réglementation** qui change complètement le processus

Avant le 1er avril 2024, les dispensateurs de formation n'avaient qu'à remettre une attestation aux participants. Ceux-ci étaient ensuite responsables de déclarer eux-mêmes leurs heures de formation dans leur dossier RBQ. Les vérifications effectuées par la RBQ avaient toutefois révélé un nombre important de déclarations incomplètes ou erronées. Afin d'améliorer la fiabilité des déclarations, un nouveau processus a été instauré : les organismes dispensateurs sont désormais responsables de déclarer les formations suivies par leurs participants.

Pour l'ACRGTQ, cette nouvelle obligation représentait un changement majeur. Avec plus de 150 formations reconnues par la RBQ et des centaines de participants formés chaque année, effectuer les déclarations manuellement aurait entraîné une importante charge administrative. L'organisation devait donc trouver une façon d'automatiser ce nouveau processus directement dans sa plateforme de formation, uxpertise LMS.

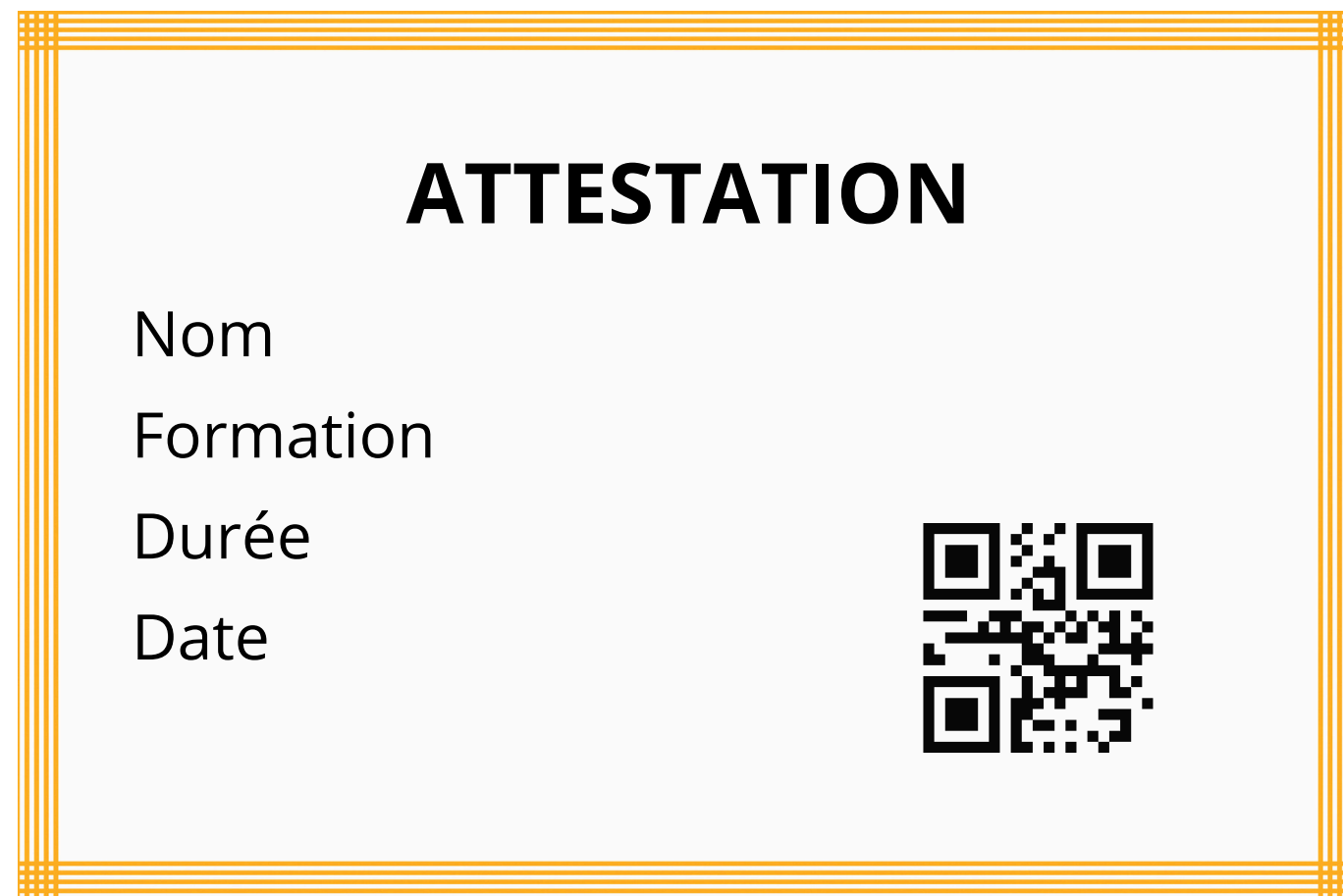
DÉFI



uxpertise

Développer **une solution** avant l'entrée en vigueur

Dès l'annonce des nouvelles exigences de la RBQ, l'ACRGQTQ a communiqué avec uxpertise afin d'évaluer les impacts de ce changement réglementaire. Les équipes d'uxpertise, de l'ACRGQTQ et de la RBQ ont collaboré afin de développer une intégration complète permettant d'automatiser les déclarations directement depuis la plateforme de formation, avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation. Cette collaboration a permis de développer le module RBQ dans la plateforme uxpertise LMS.



Le module RBQ permet de:

- ✓ Valider les formations reconnues
- ✓ Valider les répondants
- ✓ Générer un code QR unique sur les attestations.
- ✓ Transmettre automatiquement les déclarations à la RBQ lorsqu'un numéro de répondant est fourni.
- ✓ Suivre les déclarations dans les rapports
- ✓ Modifier ou annuler les déclarations

SOLUTION
Module RBQ

Une **expérience simplifiée** pour les participants

Avant le changement de processus

Le participant recevait son attestation et devait lui-même la déposer dans son dossier RBQ. Les vérifications effectuées par la RBQ avaient toutefois révélé un nombre important de déclarations incorrectes, notamment le dépôt de documents inadéquats, comme une facture plutôt qu'une attestation. Ce constat a contribué à la révision du processus de déclaration.

Après le changement de processus

Le participant n'a plus à effectuer lui-même sa déclaration lorsque son numéro de répondant est disponible. Grâce au module RBQ, la formation est déclarée directement auprès de la RBQ. Si le numéro de répondant n'est pas disponible, le participant reçoit une attestation munie d'un code QR unique qu'il peut soumettre afin de compléter sa déclaration.

MODULE RBQ DE UXPERTISE LMS

01 COMPLÉTION

Le participant complète une formation reconnue par la RBQ dans la plateforme uxpertise LMS de l'ACRGTO.

02 ATTESTATION

La plateforme obtient un code QR unique de la RBQ et l'intègre automatiquement à l'attestation.

03 DÉCLARATION

✓ Numéro de répondant disponible

La plateforme transmet automatiquement la déclaration de formation à la RBQ.

03 DÉCLARATION

✗ Numéro de répondant non disponible

Le participant effectue sa déclaration à l'aide de son attestation comportant le code QR unique.

04 DOSSIER

Le participant confirme la formation dans son dossier RBQ à la suite de sa transmission.

RÉSULTATS

UX

Une **automatisation** qui évite une **importante charge administrative** pour l'ACRGQTQ



1 540 DÉCLARATIONS

Grâce au module RBQ, plus de 1 540 déclarations ont été transmises automatiquement à la RBQ au cours de la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2026.



125H+ ÉCONOMISÉS

Sans cette automatisation, chacune de ces déclarations aurait dû être saisie manuellement. En estimant un temps moyen de 5 minutes par déclaration, cela représente plus de 125 heures de travail administratif qui ont pu être évitées.



150 FORMATIONS RECONNUES

80 % de leurs formations sont reconnues par la RBQ, ce qui représente environ 150 formations. Une part importante de leur offre était donc soumise à la nouvelle réglementation.

De la formation au dossier RBQ, sans délai

L'ACRGQTQ dessert 700 membres, mais son offre de formation est accessible tant aux membres qu'aux non-membres.

Le module RBQ bénéficie à des centaines de participants en leur offrant une expérience simplifiée et sans délai. Grâce à la génération d'une attestation avec un code QR de la RBQ et à la déclaration automatique lorsque le numéro de répondant est fourni, les participants n'ont pas besoin d'attendre pour voir leur formation apparaître dans leur dossier RBQ.



Nous avons des membres qui suivent des formations chez nous et ailleurs, et j'ai reçu le commentaire à quelques reprises : c'est plus facile chez nous.

— Geneviève Mignault, directrice aux formations, ACRGTQ



ACRGTO + UXPERTISE

Une adaptation réglementaire réussie

L'implantation du module RBQ démontre comment une collaboration étroite entre un organisme de formation, un fournisseur technologique et un organisme de réglementation peut transformer une nouvelle obligation réglementaire en un processus simple et efficace. En automatisant les déclarations dès l'entrée en vigueur des nouvelles exigences, l'ACRGTO a évité une importante charge administrative tout en simplifiant l'expérience de ses participants et en assurant une gestion conforme de ses formations reconnues.



uxpertise